Université de Monastir

Faculté des Sciences de Monastir

Ecole Doctorale
des Sciences et Technologies de l'Information

ECOLE DOCTORALE

DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès Verbal de la Réunion du 04 Avril 2013

Présents : L.BEN ABDELGHANI, H.BEN MESSAOUD, F.NASR BEN EL HADJ AMOR, H.OUNAIES.

Après avoir pris connaissance du budget alloué à l'Ecole Doctorale au titre de l'année 2013 et qui s'élève à 16 000 dinars, le conseil a réparti ce budget comme suit :

- Missions en Tunisie : 4000 dinars.

- Stages de recherche pour les doctorants : 6000 dinars.

- Contrats, services et vacations : 5500 dinars.

- Equipements et matériels légers : 500 dinars.

Le conseil a ensuite longuement discuté la possibilité de limiter le nombre de doctorants par encadrant afin d'améliorer la qualité de l'encadrement. Vu la complexité de ce problème et l'ampleur de la décision, les membres présents ont souhaité discuter ultérieurement ce sujet en présence d'un plus grand nombre d'enseignants.

Le Directeur de l'Ecole Doctorale

Fathi NASR BEN EL HADJ AMOR